

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 46

Artikel: Onna coratâie après dou larro
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J'avais dans ma poche un demi-paquet de vieux et excellents Grandson, de chez Spihiger, à Lausanne ; j'en offris un bout au brigadier, qui le fuma avec délices, tout en prenant part à ma déconvenue. « Attendez,... me dit-il tout-à-coup en me mettant à la main l'appareil du téléphone, entrez en communication avec M. Eiffel. »

— Voilà ! me fit une voix de basse.

Je formulai respectueusement ma requête, et la voix reprit :

« M. Eiffel vient de partir ; vous pourrez lui parler demain, à 4 heures, rue Pasquier. »

Le lendemain, à l'heure indiquée, je me rendis chez M. Eiffel, car j'avais grande envie de gravir jusqu'à ce Campanile de la Tour, où quelques privilégiés seulement pouvaient avoir accès. Je ne me figurais pas un appartement là-haut, à la pointe de cette gigantesque pyramide de fer ; et enfin je désirais vivement voir l'auteur d'une aussi hardie et grandiose conception.

Un ami qui m'accompagnait grillait de la même envie.

Heureuse coïncidence : sur le seuil même de la maison, je rencontre une ancienne et bonne connaissance, un compatriote que je n'avais pas revu depuis huit ou dix ans.

— Mais, mon cher, lui dis-je, quel est l'heureux hasard ?...

— Eh bien, je travaille dans la maison. Entrez donc, je vous prie... Tenez, voilà mon bureau ; je suis tout simplement caissier de la Tour, grâce à la bienveillante protection de M. Eiffel.

Et après avoir repassé ensemble quelques bons vieux souvenirs :

— Ah ! vous allez au Campanile ; eh bien, vous avez plus de chance que moi ; constamment occupé jusqu'ici à compter sur le papier ou dans les mains, tous les millions que cette poule merveilleuse et féconde du Champ-de-Mars a pondus, je n'ai pas encore eu le plaisir de pouvoir la visiter entièrement.

Un peu plus tard, j'étais introduit dans le petit salon d'attente de M. Eiffel, dont la porte va et vient sans cesse, tant sont nombreux les amis et les admirateurs qui viennent le féliciter et lui serrer la main.

Quelques instants seul, cependant, je pus parcourir, en partie, les quatre grands albums qui sont sur la table, et qui contiennent une superbe collection de photographies des principaux travaux de la Maison Eiffel.

On est vraiment émerveillé en voyant tout ce qu'a fait cet homme de génie, ainsi que les habiles ingénieurs qui le secondent dans l'art des constructions métalliques.

Aussi est-il bien naturel que le nom de M. Eiffel en impose à de simples mortels, et qu'on éprouve quelque timidité, quelque appréhension, au moment de se présenter à lui.

C'était mon cas.

Ce fut donc avec un certain soulagement que je vis venir à moi un jeune monsieur, à la physionomie remarquablement belle, aux traits fins, au regard plein de vie et d'intelligence.

— Vous êtes monsieur un tel, me dit-il, eh bien, je vous donne rendez-vous pour samedi, à 10 heures du matin, sur la troisième plateforme de la Tour. Je serai là avec M. Eiffel et le colonel Ceresole... Etes-vous seul ?

— Monsieur, je suis accompagné d'un ami qui serait fort heureux, je crois, de passer par la porte étroite.

— Parfaitement, reprit-il en souriant, voici deux tikets... C'est donc au revoir, à samedi.

La personne à qui je venais de parler était M. Salles, ingénieur distingué, et gendre de M. Eiffel, qui se l'adjoignit comme collaborateur de ses travaux, et lui confia la direction de l'entreprise générale des écluses du canal de Panama, ainsi que celle de toutes les installations de la Tour de 300 mètres.

L'affaire est dans le sac, me dis-je en sortant ; nous irons au Campanile !

Eh bien, chers lecteurs, en attendant d'y monter avec moi, samedi, laissez, pour passer le temps, l'amusant monologue qui a pour titre : *l'Astiqueur de la Tour Eiffel*, et que nous empruntons au *Moniteur des loteries*.

L. M.

S'il faut en croire l'diction populaire, Ici bas, y a pas d'sot métier.
Or moi, n'pouvant être ni notaire, Ni même avoué, non plus qu'huissier ; Mais n'veulant pas crever d'faim, certe ! J'ai pris plac' dans l'monde officiel : Depuis qu'l'Exposition est ouverte, C'est moi qu'astiqu' la Tour Eiffel.

Ah dam ! la besogne n'est pas p'tite : Y'a trois cents mètr' du haut en bas, Pour astiquer, faut aller vite Et faire usag' de l'huil' de bras. J'viens d'user dix mille pots d'cirage ! Ça sèch' vite entre terre et ciel. Ah ! j'veus l'dis, faut un rud' courage Pour astiquer la Tour Eiffel !

L'autr' soir, un dompteur me questionne : » J'cherche un homm' de résolution, » Me dit-il, qui veuille à ma lionne, » Couper les cors, ainsi qu'à mon lion. » Ah ! c'est un travail formidable ! — Pas pour moi, réponds-j'à c'Bidel. Etriller des lions, c'est pas l'diable ! C'est moi qu'astiqu' la Tour Eiffel.

Entre temps, faut d'la rigolade. Or, l'autre jour, sus l'quai d'Auteuil, J'avise un'petit' camarade, Qui du bout du pied m'faisait d'l'œil. Comm' ma statur' n'est pas immense, Ell' semblait douter d'moi. Mais tel Que j'suis, dis-j', prends-moi-z-en confiance : C'est moi qu'astique' la Tour Eiffel.

J'avais des désirs fantastiques D'êtr' décoré — l'quatorz' juillet De... des palmes académiques... Oui, je guignais l'rurban violet. Mais le secrétaire du ministre Me dit avec un ton plein d'fiel : « Vos titres ? » Eh ! ben, l'voilà mon titre : C'est moi qu'astiqu' la Tour Eiffel.

Je viens d'prendr' femme et ma bell'-mère Voulait s'meler d'notre intérieur ; Mais moi, j'la raisonnai : « Ma chère, Lui dis-j', si vous avez l'malheur De vouloir agacer vot'r'gendre, J'veus froterai l'échine..., un vrai miel ! Et, quand j'frott' dur, ça n'est pas tendre... C'est moi qu'astique la Tour Eiffel. »

Depuis peu, j'ai fait une élève, Ma femme... Ah ! qu'il est doux, à deux, De travailler pour vivr' ! quel rêve ! Ma femme a l'œur très courageux. Aussi j'en profite, et pour cause : Dès l'matin j'l'envoi' quai d'Javel, Et, tandis que grass'ment je r'pose, C'est elle qu'astiqu' la Tour Eiffel.

Onna coratâie après dou larro.

Vaitsé z'ein iena que la *Folhie d'avide Lozena* dit que le s'est passâie, sois-dit, pè l'Angleterre. Cein sè pâo. Mâ le s'est assebin passâie per tsi no, stu âton, et lè lârro ein quiestion sont dou dzorattâi pur sang, et la vé derè po cllião que ne la cognâissons pas.

Dou gaillâ, bin revou, et qu'avoint prâo bouna façon, eintront dein on cabaret iò nion ne lè cognessâi et démandont oquîè à medzi. Coumeint l'avoint l'air dè dzeins dè sorta, po ne pas lè mettrè dein la tsambra à bâirè, avoué lè z'ovrâi maçons, on lão baillâ à dinâ dein onna tsambra à part, ào plian-pî et qu'avâi onna fenêtra que billivè su lo courti. On lão mette dâi ballès z'assiétès blântsès avoué dâi couilli et dâi fortsettès ein ardzeint, et quand le fricot fut prêt, sè mettiront à bâfrâ.

On momeint après que l'uront coumeinci à rupâ, et tandis que la someilliére que lè servessâi étai saillâite, ion dè stâo coo, qu'étai on farceu dâo diablio, fâ à l'autro :

— No faut férè onna farça, et ne veint rirè coumeint dâi bossus !

Adon, coumeint la fenêtra étai ào-verta, lâi tsampè lè duè serviétès et dit à son compagnon : « Preinds ta couilli et ta fortsetta, et catsein-no dézo la trablia. »

Dinsè de, dinsè fê. Lo manti, qu'é-

tâi trâo grand po la trablia, trainâvè quasu que bas, et l'étiont adrâi bin catisi lé dézo.

On momeint après, la someilliére que lão z'apportâvè onco oquie, est tot ébayâ dè ne nion trovâ. Quand le vâi la serviéta su la fenêtra, le s'ap-proutsè et vâi l'autra que dévant, su on carreau dè tserfouillet. Mâ que dâo diablio cein vâo-te à derè, se le sè peinsè ! et quand le vâi que lè couilli et lè fortsettès sont lavi, le tracé dein la tsambra à bâirè po criâ ài voleu, et le contè l'afférè ào carbatier, et vouâquie tota la tsambra à bâirè que tracé dein lo courti après lè larro que s'é-tiont einsauvâ pè la fenêtra. Et cou-meint nion n'avâi vu sailli dâo courti lè dou chenapans, on lè tsertsè dein la dzenelhire, derrâi lo thélo, permi lè bâclirès dâi carreaux dè favioulès; mâ nion cein on ne trovâ rein. Après avâi rebouilli pertot, clliâo dzeins reintront ào cabaret, et volliont vairè iô lè voleu aviont cambâ la fenêtra po décampâ; mâ que trâovont-te ?... lè dou farceu que medzivont coumeint se dè rein n'étai et que font ào carbatier : « L'est rudo molési dè sè férè servi per tsi vo, kâ vouâquie onna demi-hâora qu'on tapè po on demi, et nion ne vint. Dépatsi-vo ! »

Vo laisso à peinsâ se clliâo dzeins, tot ein nadze d'avâi traci après lè voleu, étiont tot ébaubis ! Ne lâi compregnont gotta, et coumeint lè dou farceu djurâvont que n'aviont pas remoâ d'on revire-pi, la pourra somelliére fut tant remâofâe pè lo carbatier et tant couienâie pè lè z'autrès dzeins que le risquâ dè paidrè la boula, kâ la pourra drola créyâi que lo diablio s'ein étai mécliâ, et n'est què quinzè dzo après qu'on sut lo fin mot dè l'afférè, kâ su lo momeint, lè dou gaillâ ariont passâ on tristo quart-d'hâora.

Mâ faillâi lè z'oûrè recaffâ quand furont frôu dâo veladzo, vu que lo carbatier avâi dû lão férè dâi z'es-tiusès po cein qu'on lè z'avâi prâi po dâi voleu, et que lão z'avâi pâyi dué botolliès dè Velanâova.

Le langage de la Bourse.

Bon nombre de nos lecteurs, dit le *Petit Journal*, auquel nous empruntons ces lignes, ne comprennent pas toujours certains termes du langage de la Bourse, tels que *découvert*, *déport*, *terme*, *prime*, etc. C'est à ceux-là que nous allons exposer, aussi brièvement et aussi clairement que possible, le mécanisme des opérations les plus usuelles.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord l'acheteur au comptant. Cet acheteur apporte ses ordres chez

l'agent de change, dépose en même temps son argent et quelques jours plus tard passe prendre ses titres. Rien de plus simple.

Voici maintenant l'acheteur à terme. Celui-ci a cette opinion que le prix de la rente, ou de toute autre valeur, est trop bas et doit monter. Il achète donc 3,000 francs de rente, je suppose, à cette condition qu'on ne lui livrera ses titres qu'à la fin du mois et qu'il ne les paiera qu'à cette époque. C'est ce qu'on appelle faire une opération à terme. Quel est le but de l'acheteur en agissant ainsi ? Vous allez voir : il a acheté ses 3,000 francs de rente à 87.

Pendant le courant du mois, ses prévisions se réalisent, la rente monte à 87,50 ; immédiatement il la revend et alors, le 30, sa situation est la suivante : il doit le prix de son achat, soit 87,000 francs, on lui doit le prix de la vente qu'il a effectuée, soit 87,500 francs. Il a donc un bénéfice de 500 francs, que lui paie, après déduction du courtage, son agent de change. C'est ce qui s'appelle toucher une différence.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Notre acheteur, pendant le mois, n'a pas eu l'occasion de revendre sa rente ; le 30, il faut donc qu'il solde le prix de son achat. Or, il n'a pas les 87,000 francs nécessaires.

La situation est délicate. Comment en sortir ? Par l'opération du report.

Mettions en présence Pierre l'acheteur et Paul le vendeur. Paul présente ses titres et réclame les 80,000 francs qu'on lui doit. — Je n'ai pas cette somme, répond Pierre, mais je vous propose ceci pour que vous ne perdiez rien. Vous m'avez vendu de la rente 87, elle vaut aujourd'hui 86,50. Je vous la revends à ce prix ; ce qui fait qu'ayant à vous payer comme acheteur 87 francs et à recevoir comme vendeur 86 fr. 50, je vous dois la différence, soit 50 centimes que voici. Seulement, puisque la rente est rentrée en votre possession, revendez-la-moi de nouveau fin prochain et, pour vous récompenser, au lieu de vous la payer 86,50, prix du jour auquel je viens de vous la vendre, je vous la paierai 86,70.

C'est cette augmentation de 20 centimes qui constitue ce qu'on appelle le prix du report. Chaque mois, ce prix varie, et la variation dépend de mille causes diverses, du fait, entre autres, que les acheteurs sont plus ou moins nombreux par rapport aux vendeurs, ou vice versa.

Car il faut que vous sachiez, et cela n'est pas une des choses les moins curieuses de la Bourse, que s'il y a

des gens qui achètent des titres sans avoir d'argent, il y en a d'autres qui vendent des titres qu'ils ne possèdent pas.

Vous allez me dire que ces gens-là sont des voleurs, attendu que seuls des voleurs peuvent vendre ce qui ne leur appartient pas. Je vous répondrai que vous allez un peu loin, que les gens dont je vous parle sont simplement des vendeurs à découvert et que cette qualité n'exclut pas celle d'honnête homme.

Mais pour vous la faire comprendre, il faudrait entamer le chapitre des ventes à découvert. Ce sera pour une autre fois.

LA CITÉ DES PARFUMS

La patrie des parfums, en France, c'est Grasse, une ville provençale située à une vingtaine de kilomètres des bords de la Méditerranée, près de Cannes. Dans cette ville et dans la campagne qui l'environne, les saisons sont caractérisées par des parfums.

Les fleurs qui servent à la fabrication des parfums sont cultivées, non pas seulement dans les jardins, mais en pleine campagne. Il y a des champs de rosiers, des champs de tubéreuse, des champs de jasmin, des bois d'orangers, des taillis de mimosa. Enfin toute la montagne sur laquelle est bâtie la ville de Grasse et tous les vallons qui l'entourent sont entièrement livrés à la culture des fleurs pour la parfumerie.

De même qu'autre part il y a la récolte des pommes de terre, la récolte du blé, la récolte des betteraves, etc., à Grasse, il y a la récolte des roses, la récolte des fleurs d'oranger, etc. En automne, on pratique la récolte du jasmin. Cette saison dure trois mois. Pendant juillet, août et septembre, les champs de jasmin sont parcourus par des troupes d'enfants et de femmes qui recueillent dans des corbeilles les fleurs de l'odorant arbuste.

Durant cette période, la fleur se renouvelle sans cesse ; ces moissonneurs embaumés passent tous les deux ou trois jours dans les sillons qui séparent les lignes d'arbustes, et toujours ils trouvent à remplir des centaines et des milliers de corbeilles. Or, les champs de jasmin sont très nombreux et très grands ; jugez si cela sent bon aux environs de Grasse !

Les chemins en sont, eux aussi, tout parfumés ; car les corbeilles pleines de fleurs y circulent sans cesse. Les unes sont portées sur la tête des femmes et des enfants ; d'autres sont chargées sur des charrettes. Toute la journée, c'est comme une procession de ces corbeilles et de ces charrettes, qui laissent derrière elles une persistante odeur de jasmin.

Dans la ville, les rues et les maisons sont également parfumées par ce va-et-vient perpétuel de la moisson fleurie.

Toutes les fleurs sont portées dans les fabriques de parfumerie. Pour le plus